

Avis de changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par **Me Louise EPAILLY**, le 13 février 2020

Monsieur Abdelhafid **CHRIFI**, responsable commercial, et Madame Sarah Lidia Isabelle **TORRICELLI NGUYEN**, enseignant chercheur, son épouse, demeurant ensemble à LABARTHE-SUR-LEZE (31860), 8, lotissement Le Gabachou, Nés savoir :

- Monsieur CHRIFI à KSAR OULED MSELLEM, RISSANI, MAROC, le 7 avril 1982,

- Madame TORRICELLI NGUYEN à ROMANS-SUR-ISERE (26100), le 11 novembre 1985.

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de BEZIERS (34500), le 9 avril 2003.

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de LA SEPARATION DE BIENS AVEC ADJONCTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ACQUÊTS.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Louise EPAILLY, notaire à BEAUZELLE 31700 17 rue de la République.

**Pour avis et mention.
Me EPAILLY, notaire.**
